

DOMINIQUE AMANN

**Onomastique
des îles de Lérins
(Alpes-Maritimes)**



La Maurinière

Éditions numériques

Dominique AMANN

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2013.

Site Internet www.la-mauriniere.com

ISBN 979-10-92535-01-3

**ONOMASTIQUE
DES ÎLES DE LÉRINS
(ALPES-MARITIMES)**

La Maurinière éditions numériques, 2013

DU MÊME AUTEUR

Gammes, Accords, Tempéraments.

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

Jean Aicard, Contes et récits de Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

Georges Sand, Le Drac.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

La Tarasque, un dragon en Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

INTRODUCTION

Situé à quelques encablures du rivage, l'archipel de Lérins est un véritable paradis en bordure de cette Côte d'Azur souvent livrée à la foule cosmopolite et à l'agitation touristique : l'île Sainte-Marguerite accueille essentiellement des promeneurs attirés par le musée, la forteresse et le souvenir de ses célèbres prisonniers comme le Masque de fer, ou désireux de flâner parmi les eucalyptus, les pins maritimes, les chênes verts, les lentisques et les cistes, les clématites et la salsepareille. Et sur sa voisine Saint-Honorat, ruines et monuments rappellent la présence depuis plus de quinze siècles de moines contemplatifs voués par leur vocation au silence et à la méditation.

Et pourtant cet endroit idyllique connut aussi des heures sombres et tragiques : bandits et barbaresques, corsaires et sarrasins y ont écrit une histoire chaotique et sanglante, tandis que diverses légendes en faisaient le repaire des engeances les plus venimeuses et même de dragons !

Le petit archipel de Lérins, situé au large de la pointe de la Croisette, en face de Cannes (Alpes-Maritimes), est composé de deux îles principales, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, ainsi que de plusieurs îlots – essentiellement La Tradelière à l'est de Sainte-Marguerite et Saint-Ferréol à l'est de Saint-Honorat, – voire même de roches couvrantes et découvrantes.

L'onomastique de l'archipel offre deux singularités :

1. Honorat, évêque d'Arles à la fin de l'Antiquité, acquit de son vivant une telle célébrité que l'enthousiasme populaire le gratifia de nombreux hauts faits et, notamment, de la victoire sur les serpents monstrueux qui hantaient « l'île Auriane ».

2. Par ailleurs, du temps de l'Empire romain, ces lieux étaient nommés *Lero* et *Lerina*, désignant respectivement, pour les historiens des XIX^e et XX^e siècles, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat ; mais, lors d'un travail sur la légende des serpents¹, j'ai acquis la certitude que c'était le contraire.

¹ Cette recherche a fait l'objet d'une première publication dans mon livre *Dragons et Dracs*, pages 107-133. Présentée le 20 mai 2008 à l'académie du Var, lors d'une réunion de sa commission d'histoire et d'archéologie, elle a fait l'objet d'une nouvelle publication dans le *Bulletin de l'académie du Var*, année 2008, pages 256-260. La présente étude en offre un exposé très complété, corrigé et entièrement remanié.

LA LÉGENDE : HONORAT ET L'ÎLE AURIANE

Honorat

L'histoire et les textes ne livrent que peu de choses assurées sur la vie d'Honorat : issu d'une riche famille gauloise et païenne, né probablement à Trèves (*Augusta Treuerorum*) dans la vallée du Rhin (*Gallia belgica prima*) vers 370, il se convertit au christianisme et, après un voyage en Grèce, se retira sur une des îles de Lérins où il fonda un monastère au début du V^e siècle, probablement vers 410. Élu évêque d'Arles en 426-427, il y mourut quelques années plus tard – peut-être le 16 janvier 430.

Sentant venir sa fin, Honorat désigna pour successeur un parent, Hilaire, né en 401, qu'il avait fait venir à Lérins puis en Arles, où il exerça la fonction épiscopale jusqu'à son décès, le 5 mai 449. Le *Sermo de uita sancti Honorati*², qu'on lui a toujours attribué, paraît avoir été rédigé en 430-431, à l'occasion du premier anniversaire du décès d'Honorat. Ce texte précise qu'*Honoratus*, né dans une famille consulaire et païenne, fut,

² Le *Sermo de uita Honorati* est connu par plus de vingt manuscrits que Marie-Denise Valentin attribue à une tradition méridionale et une tradition septentrionale. Son édition française a principalement pris en compte quatre manuscrits attribués à la tradition méridionale lérinienne : le *Gratianopolitanus* (Grenoble, bibliothèque municipale, début du XII^e siècle), le *Chisianus* (bibliothèque Vaticane, XVI^e-XVII^e siècles), le *Parisiensis* (Paris, Bibliothèque nationale de France, XVI^e siècle) et le *Caietaneus* (Rome, Biblioteca alessandrina, XIV^e-XVII^e siècles). C'est l'édition critique à laquelle je référerai dans cette étude pour le texte latin ; mais je propose mes traductions personnelles de tous les passages cités, établies de la manière la plus littérale.

dès l'enfance, attiré par la religion nouvelle. Malgré l'opposition de son père, le jeune homme poursuivit sa quête et, à l'adolescence, accéda au catéchuménat. Refusant les honneurs et les richesses attachés à son rang, il se consacra entièrement à Dieu et entraîna même à sa suite son aîné Venance (*Venantius*). Ayant vendu et distribué tous leurs biens aux pauvres, les deux frères quittèrent famille et pays en compagnie du vieux Caprais³ leur guide spirituel et, au terme de pérégrinations aventureuses, s'établirent sur un rivage stérile et isolé d'Achaïe pour y mener l'existence la plus ascétique : ils s'imposèrent de telles privations que le jeune Venance en mourut ; Honorat revint alors vers les siens, conservant toujours en lui le désir de la solitude.

La *Pars tertia* du *Sermo* dit qu'Honorat, venu dans la région de Fréjus dont il connaissait l'évêque Léonce, décida de gagner, pour y établir sa retraite, *Vacantem itaque insulam ob nimietatem squaloris et inaccessam uenenatorum animalium metu*⁴, « une île inhabitée à cause de la surabondance de la saleté et inaccessible par crainte des animaux venimeux ».

Insensible aux objurgations des indigènes et à leurs terrifiantes histoires de serpents, peut-être même encouragé dans son dessein par le caractère rebutant du lieu, Honorat fit choix de l'île la plus au large : vide de tout habitant, cette terre était propice à un projet érémitique ; la présence d'une source d'eau douce rendait possible le séjour des hommes ; l'éloignement de la côte protégeait les moines des tentations extérieures et limitait les allées et venues ; la relative proximité du rivage facilitait le ravitaillement mais aussi le refuge en cas de menace immi-

³ Si « Caprais » est l'appellation aujourd'hui généralement admise, le latin *Caprasius* serait mieux traduit par « Caprase » comme cela fut anciennement l'usage (voir par exemple BUCHAMPS, *La Succession du saint prophète Élie*, chapitre CLXXIII « Saint Honorat va en Égypte », page 392).

⁴ HILAIRE, *Sermo*, page 108.

nente ; enfin, l'installation d'ermites chrétiens permettait d'exorciser ces lieux du souvenir des divinités païennes qui y avaient été vénérées.

Quant aux serpents, Honorat rétorquait par un argument biblique indiscutable : le *Sermo* dit qu'il fortifiait son courage et celui de ses disciples en leur réitérant le verset du psaume 90, *Supra aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem*, « Sur l'aspic et le basilic tu marcheras, tu fouleras aux pieds le lion et le dragon », et la promesse du Christ : *Ecce dedi uobis potestatem calcandi super serpentes et scorpiones*, « Voici que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions ». Conduits par un tel chef, les ermites s'établirent sur l'île et le miracle se produisit :

*Fugit horror solitudinis, cedit turba serpentium. At quae non tenebrae illud lumen refugerunt ? Quae non illi medicamento uenena cesserunt ? Inauditum uere illud et plane inter miracula ac merita illius mirandum reor, quod tam frequens ut uidimus in illis ariditatibus serpentium occursus, marinis praesertim aestibus excitatus, nulli umquam non solum periculo sed nec pauori fuit*⁵.

« L'horreur de la solitude s'enfuit, la foule des serpents se retire. Et quelles ténèbres n'ont pas reculé devant cette lumière ? Quels venins n'ont pas cédé à ce remède ? En vérité cela est inouï et je tiens pour parfaitement étonnant, parmi ses miracles et ses mérites, que l'intrusion si fréquente des serpents dans ces lieux arides, intensifiée notamment par les ardeurs maritimes, ne fut plus jamais pour personne cause non seulement de danger mais aussi d'effroi. »

⁵ Psaume 90, 13. Évangile de Luc, X, 19. — Ces trois passages dans HILAIRE, *Sermo*, pages 108-110.

Honorat et ses compagnons édifièrent là un modeste ermitage, réduit à un sanctuaire pour les célébrations liturgiques communes, les moines vivant isolés, le reste du temps, dans des cabanes de pierres sèches disséminées aux alentours⁶. Cette première fondation monastique dans la Gaule méridionale attira de nombreuses vocations, connut un grand rayonnement spirituel et devint pour l'Église romaine une pépinière de théologiens, d'évêques et de saints.

La légende des serpents

La grande notoriété d'Honorat ne pouvait s'accommoder d'une réalité aussi prosaïque et ce saint fut vite gratifié d'une biographie fabuleuse dans laquelle l'épisode des reptiles, repris d'une façon trop littérale, puis amplifié, embelli, déformé, aboutit à l'extraordinaire légende des serpents de Lérins ; et l'anecdote ayant pris la place de l'essentiel, notre saint trouve toujours dans ce récit imaginaire une grande part de sa célébrité populaire !

L'anonyme *Vita sancti Honorati* est datée aujourd'hui des années 1260-1280, soit peu de temps après que plusieurs bulles pontificales⁷ eurent accordé des indulgences aux pèlerins qui

⁶ Les premiers théoriciens du monachisme gaulois avaient pensé que le mode de vie anachorétique des Orientaux n'était pas compatible avec la mentalité occidentale. Honorat instaura donc à Lérins un système « semi-anachorétique » : les ermites vivaient toute la semaine dans des cabanes suffisamment espacées pour qu'ils aient le sentiment d'une totale solitude, mais par ailleurs relativement proches pour le cas où l'un d'eux aurait besoin d'une assistance ; ils se regroupaient une fois par semaine pour la messe dominicale, suivie d'un repas pris en commun et de quelques heures de convivialité fraternelle.

⁷ Voir, par exemple, la bulle d'Innocent IV, du 7 mai 1246 (*Datum Lugduni, nonis maii, pontificatus nostri anno tertio*, « Donné à Lyon, aux nones de mai, l'an trois de notre pontificat ») accordant quarante jours d'indulgence aux pèlerins qui viendraient au monastère le jour de la fête

se rendraient à Lérins. Connue par deux manuscrits⁸, cette *Vita* expose d'abord, d'une façon très chronologique, les origines d'Honorat, son enfance, son baptême et son retrait du monde ; puis sa vie religieuse comme ermite, fondateur et abbé de Lérins, évêque d'Arles. Et elle se termine par un catalogue des miracles qu'il accomplit *ante* et *post mortem*⁹.

Le narrateur met en scène le jeune Andronichus, fils d'Andriochus roi de Bithynie et de son épouse Helemborch, tous deux mahométans dans ce royaume conquis depuis l'Hégire par les disciples du Prophète. Ayant rencontré des chrétiens par le plus grand des hasards, il est immédiatement séduit par leur doctrine et, converti par l'action du vieux Caprais, il entraîne à sa suite son cadet, Germain (*Germanus*). Admis au catéchuménat puis baptisés, les deux frères deviennent Honorat et Venance (*Honoratus* et *Venancius*). Désirant fuir les plaisirs et les richesses du monde, Caprais part avec ses jeunes protégés à la recherche d'une solitude désertique, pérégrina-

d'Honorat (copie aux archives départementales des Alpes-Maritimes, cote H.13 ; publiée par MORIS et BLANC, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, volume II, pièce n° 3, pages 3-4).

⁸ 1° Dublin, Trinity College, manuscrit 372, fin du XIII^e ou début du XIV^e siècle. 2° Oxford, Bodleian Library, manuscrit Mss. Add. A.100, copié en 1449.

⁹ En ce qui concerne l'existence d'Honorat et les merveilles qu'il accomplit de son vivant, ces deux manuscrits sont si identiques qu'ils ne peuvent que dériver d'une même source : pour le contenu, les divergences – rares et circonscrites à quelques mots – n'affectent jamais le sens du discours ; quant à la forme, le second manuscrit est un peu plus divisé que celui de Dublin dont les paragraphes immenses courent fréquemment sur plusieurs pages. Le manuscrit d'Oxford, plus récent, expose davantage de prodiges posthumes : la liste s'était donc allongée dans l'intervalle d'environ cent cinquante ans qui sépare ces deux textes, manifestant ainsi la permanence d'un intérêt soutenu pour Honorat. Enfin, celui de Dublin se termine par une histoire du monastère de Lérins *postquam karolus in sancta et uenerabili senectute migrauerat ab hac uita*, « après que Charlemagne, dans une sainte et vénérable vieillesse, eût quitté cette vie », qui, ne citant plus Honorat, n'a pas été recopiée dans le manuscrit d'Oxford.

tions au cours desquelles ils rencontrent *Karolus* – notre Charlemagne ! – le rédacteur ayant, dans un bel anachronisme, transporté la vie de son héros sous le règne de ce monarque. Lors d'un séjour à Fréjus (*Forumiuliensis*), Venance décède, suivi de peu dans la tombe par le vieux Caprais : Honorat se retrouve seul et désespéré. Agressé par des manichéens, transporté par eux sur une île abandonnée et laissé pour mort, il est sauvé miraculeusement des reptiles qui devaient le dévorer. Demeuré là, il y fonde un petit ermitage ; la *Vita* décrit le développement de la première communauté et loue les grandes qualités humaines et spirituelles d'Honorat dans son rôle d'abbé. La seconde moitié du manuscrit expose longuement les miracles attribués à ce saint, survenus de son vivant et après sa mort.

Dans le manuscrit de Dublin, le plus ancien, la magnifique légende des serpents occupe à elle seule tout le huitième folio, recto et verso¹⁰. Le texte concerné est compact puisqu'il appartient à un interminable paragraphe qui s'étend sur plusieurs pages. Les divisions logiques du discours sont toutefois marquées par la ponctuation¹¹ qui structure clairement le déroulement de l'action en trois actes.

Dans le premier, par une succession précipitée, des événements terribles s'enchaînent selon un scénario rapide et d'une forte densité tragique où le ressort dramatique se tend un peu plus à chaque étape. La mise en scène est très dynamique, la théâtralité induite par l'accumulation de substantifs ou adjectifs ; le style est concis, la narration haletante et nerveuse. L'état psychologique des personnages ou les péripéties de l'action sont saisis avec une grande finesse d'observation.

¹⁰ Voir le texte original et sa traduction française en annexe.

¹¹ La ponctuation de ce manuscrit consiste en trois signes : le deux-points correspondant à notre virgule ; le point suivi d'une minuscule, séparant deux propositions, identique à notre virgule ou point-virgule ; le point suivi d'une majuscule, séparant deux phrases, équivalent à un point.

La mort de ses compagnons laisse Honorat seul et le plonge dans un véritable état de démente : sauvagerie (*ferus*), hébété-tude (*amens*), confusion mentale (*confusus*) et dépression, ou bien agitation (*prosiliens trucide*), raptus et délire (*furiens*) se succèdent de façon incohérente dans son esprit égaré (*anxie et flebiliter*). Pour ajouter à son désarroi, trois manichéens ennemis de la nouvelle religion l'agressent sauvagement, le rouent de coups et le laissent pour mort. Comme il lui reste un souffle de vie, pour le faire périr par un moyen plus ignoble que le glaive, ils le portent sur l'île *Auriana* afin qu'il y soit dévoré par des serpents, une incise précisant que cela s'était déjà produit précédemment. La cruauté des deux énormes reptiles, *Ler* (*Lirus*) et *Rin* (*Rinus*)¹², chefs de cette lande décidément inhospitalière, effraie encore un peu plus le lecteur : leur vacarme crépitant plonge les assassins eux-mêmes dans l'effroi et l'épouvante ; le désarroi du pauvre Honorat est à son comble et, n'apercevant aucun secours, il se résigne au supplice du martyr.

À ce point culminant de tension pathétique, avec des acteurs si saisis de terreur panique que tout paraît consommé, parce qu'il avait invoqué l'aide de Jésus-Christ les affres du pantelant Honorat sont soudainement dissipées par l'apparition miraculeuse de ses compagnons décédés venus le reconforter. Dans ce second tableau, par un saisissant retournement, véritable antithèse des péripéties tragiques qui viennent de se dérouler, le ciel s'entrouvre et les monstres et leurs terribles méfaits cèdent la place à une vision quasi paradisiaque : Honorat rasséréiné s'entretient tranquillement avec Caprais et Venance. Le discours est désormais formé de longues périodes d'un style introverti et méditatif, exposant des vertus et des intentions chrétiennes : après avoir fraternellement reproché à Honorat

¹² Les noms des serpents ont été dérivés de celui de l'île.

son égarement, ses attitudes belliqueuses et son manque de soumission à la volonté divine, les saints lui indiquent ce qui va advenir et ce qu'il devra faire.

Le dernier acte marque le « retour » d'Honorat sur terre. Le style redevient narratif, alignant seulement, en quelques courtes phrases, une suite d'actions : réconforté par cette vision, animé d'une belle ardeur (*surrexit intrepide*), Honorat tue les reptiles par le seul signe de la croix ; prodige inattendu, les flots soudain soulevés, inondent l'île et, au ressac, la débarrassent des cadavres infects et putrides, en épargnant toutefois Honorat réfugié au sommet d'un palmier. Le ressort dramatique, si fortement tendu au début de l'histoire, se relâche ainsi *decrecendo* et conduit de façon très naturelle à l'heureux dénouement : les manichéens prêts à se délecter d'un macabre spectacle, soudain illuminés et convertis, rejoignent Honorat, se repentent sincèrement, obtiennent son pardon, le réconfortent et forment avec lui la première communauté d'ermites.

Compte tenu de l'unité de style des premier et troisième actes, de l'identité de leur structure narrative établie sur une gradation savante où une réalité de plus en plus dramatique conduit peu à peu Honorat aux limites de l'épouvante et de la folie avant qu'une intervention surnaturelle ne lui redonne la paix de l'âme, la partie centrale pourrait relever de l'interpolation : un second rédacteur, trouvant peut-être cette histoire trop journalistique et anecdotique, aurait rajouté un passage plus moralisateur et spirituel... à moins que le même auteur n'ait justement eu l'intention de profiter du désarroi dans lequel il avait si habilement plongé son lecteur, identifié au pauvre Honorat au point d'en éprouver la détresse, pour mieux faire entrer dans son esprit un sermon sur la vertu de la foi et l'efficacité de la toute-puissance divine !

L'île Auriane

Dans cette vie légendaire, la retraite conquise par Honorat, située à proximité d'Agay (*Agathon*), est nommée *insula Auriana* dans le manuscrit de Dublin et *insula Ariana* dans celui d'Oxford. Les îles les plus proches d'Agay sont bien celles de Lérins... qui n'ont jamais été désignées de cette manière... et, aucune étymologie locale ne pouvant être particulièrement invoquée, je pense que ce toponyme ne peut faire référence qu'à Arius, le prêtre hérésiarque fondateur de l'arianisme : l'adjectif latin dérivé d'Arius est *arianus*, ses sectateurs sont les *ariani*. L'*insula Auriana* – ou *Ariana* – serait ainsi « l'île des ariens » et la victoire d'Honorat symboliserait l'extirpation de cette hérésie présentée comme aussi mortelle pour l'âme que les serpents venimeux pour le corps ; les « trois très mauvais manichéens » (*tres nequissimi manichei*) cités dans la *Vita* seraient tout simplement des ariens.

Les héros grecs Léro et Lérina – dont on verra ci-après qu'ils furent honorés en ces lieux – pourraient avoir fourni à l'auteur de la vie latine l'idée des deux serpents, Ler (*Lirus*) et Rin (*Rinus*) : les chefs de la meute qui assaillit Honorat symboliseraient alors les divinités et pratiques païennes que le christianisme avait éradiquées ; et ce d'autant plus que le chiffre « 2 » rappelle également le manichéisme, souvent évoqué par les légendes relatives à Honorat, et qui invitait à considérer toute chose dans la dualité – Satan et Dieu, le monde de la lumière et le monde des ténèbres, l'esprit immortel et le corps mortel, – comme participant intrinsèquement de deux principes générateurs indissociables, le Bien et le Mal.

Ultime découverte capitale pour notre propos, l'archéologie a établi récemment que cet archipel a été touché, vers le milieu du IV^e siècle, par un important tremblement de terre à la suite

duquel il s'est enfoncé quelque peu dans les eaux : l'étude des vestiges engloutis suggère un affaissement d'environ trois à quatre mètres, au moins en ces endroits. Les secousses ont été violentes, entraînant l'effondrement d'une partie de la ville haute de Sainte-Marguerite et l'ouverture d'une faille dans le sol. Ce que nous savons aujourd'hui des *tsunamis* invite à envisager un raz-de-marée consécutif qui aurait détruit les constructions de l'île la plus au large et, malgré cet écran, les bâtiments les plus bas de l'île la plus proche du rivage, notamment autour de l'étang du Batéguier.

La petite Léro, ravagée par le raz-de-marée qui l'avait balayée et dévastée, était par conséquent maudite et abandonnée au point d'apparaître comme la solitude redoutable décrite dans le *Sermo* d'Hilaire : *Nam circumiecti accolae terribilem illam uastitatem ferebant*¹³, « De fait, les voisins des alentours présentaient ce désert comme effrayant ». La construction d'un monastère en un tel endroit marquait de façon forte que la nouvelle religion pouvait investir sans crainte des lieux de si sinistre mémoire car elle relevait elle-même de la force surnaturelle qui avait déchaîné les flots : le *tsunami* était ainsi interprété comme élément d'un plan divin et la venue des moines chrétiens semblait exigée par le miracle qui avait chassé le paganisme.

Enfin l'épisode – singulier dans l'hagiographie – du nettoyage de l'île trouve son explication : l'étonnant scénario faisant intervenir des flots bouillonnants qui sortent de leurs limites habituelles pour tout submerger puis se retirent en emportant les cadavres des reptiles s'analyse comme un souvenir du cataclysme naturel qui avait ravagé les lieux et

englouti le sanctuaire de Léro, événement suffisamment exceptionnel et traumatisant pour avoir survécu dans la mémoire collective pendant plusieurs siècles.

¹³ HILAIRE, *Sermo*, page 108.



Carte schématique des îles de Lérins actuelles
(dessin Dominique Amann).

L'HISTOIRE : LÉRO ET LÉRINA

Le site archéologique

L'archipel lérinien est bien connu des archéologues : le gisement le plus productif est situé sur la partie la plus élevée de Sainte-Marguerite, dans l'angle nord-ouest du Fort-Royal. Il a fait l'objet de quatorze campagnes de fouilles, de 1973 à 1986. Les destructions dues au temps et aux hommes, notamment pour l'édification d'ouvrages militaires aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, ont gravement altéré la lisibilité du site. Néanmoins, l'étude des vestiges découverts en ce lieu a permis d'identifier trois types d'habitats successifs embrassant une période d'au moins un millénaire :

1. D'abord, et dès le ^{vi}^e siècle avant notre ère, un oppidum ligure : la Provence orientale a connu dès le ^{viii}^e siècle ces habitats perchés faits d'enceintes fortes construites avec de gros blocs de pierre protégeant une petite communauté villageoise.

2. Puis un habitat urbanisé de type hellénistique, défendu au nord et à l'ouest par un épais rempart et constitué de rangées de pièces séparées par des ruelles avec égout couvert ; quant à l'origine de cette bourgade, la partie la plus haute est incontestablement ligure, tandis que les maisons plus récentes qui descendent vers l'ouest présentent une romanisation caractérisée commencée vers l'an 100 av. J.-C.

3. Enfin, une cité romaine dont la construction, qui a exigé de raser entièrement le précédent habitat, a commencé au

début du I^{er} siècle de notre ère : il en reste la trace de portiques et de bâtiments publics, occupant environ un hectare, soit le terre-plein de l'actuel Fort-Royal ; les fouilles ont même retrouvé les restes d'un *laconicum*, c'est-à-dire d'un établissement thermal¹⁴.

Une dédicace

La nécessité de conforter un portique de cette acropole imposa, après le séisme du milieu du IV^e siècle, le comblement du fossé le bordant : cette opération fut réalisée en une seule campagne de travaux, au moyen de remblais ramassés en différents points de l'île – ou des îles. Leur tri systématique a conduit les archéologues à la découverte de nombreux vestiges et, notamment, à l'été 1981, d'un couvercle tourné en ivoire, daté du III^e ou du II^e siècle avant notre ère, de 102 mm de diamètre, prélevé à la base d'une défense d'éléphant mâle, et dont la face supérieure, régulièrement convexe, porte une inscription grecque de cinq lignes, gravée par de courtes incisions :

ΑΘΗΝΑΙΟΣ	<i>Athênaios</i>	Athenaios,
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	<i>Dionusiou</i>	fils de Dionysios,
ΝΕΩΠΟΛΙΤΗΣ	<i>Néôpolitês</i>	de Néopolis,
ΛΗΡΩΝΙ ΚΑΙ	<i>Lêrôni kai</i>	à Lêrôn et
ΛΗΡΙΝΗ	<i>Lêrinê</i>	Lêrinê ¹⁵

¹⁴ Pour le *laconicum*, voir BARBET, « Les peintures romaines de Lero ». — « Cet ensemble monumental décoré de mosaïques et de peintures murales a été rasé au sol par les troupes espagnoles qui ont occupé les îles de Lérins de 1635 à 1637, et construit une partie du Fort. Un des portiques, à trois branches disposées en U, était édifié sur un cryptoportique décoré de peintures murales, dont une galerie est partiellement conservée. » (COUPRY et VINDRY, « Lêrôn et Lêrinê aux îles de Lérins », page 353, note 6).

¹⁵ Pour plus de précisions sur les fouilles et cet objet, voir COUPRY et VINDRY, « Lêrôn et Lêrinê aux îles de Lérins ». Dans cet article, la photographie

Ce couvercle devait clore une boîte ou un vase formant offrande, ou contenant l'offrande elle-même, peut-être une substance aromatique rare. Il s'agit d'un présent votif offert par un certain Athênaios fils de Dionysios et habitant à Néopolis. Ces noms théophores, d'un usage autrefois très courant, ne permettent pas d'identifier précisément le dédicant et son père ; il en va de même pour son lieu d'origine, νεα-πόλις ou « ville neuve », plusieurs Néapolis ou Néopolis antiques étant connues en Égypte, Lybie, etc., sans compter la Néapolis de Campanie, aujourd'hui nommée Naples¹⁶.

Plus intéressants sont les dédicataires. Il ne peut y avoir de doute sur le genre de Λήρων, thème consonantique à liquide produisant le datif Λήρωνι toujours associé au masculin dans la troisième déclinaison des noms. La forme dative Λήρινη, quant à elle, appartient incontestablement à la première déclinaison des noms, au sein de laquelle elle pourrait correspondre au nominatif féminin en alpha bref Λήρινα, ou en êta Ληρινή, tout comme au masculin Λήρινης : toutefois, l'hypothèse d'une forme féminine est la plus probable, à l'image de ce qu'ont généralement compris les auteurs latins, comme on le verra par la suite. On retiendra donc, de ce vestige archéologique, les appellations Λήρων (masculin) et Λήρινα ou Ληρινή (féminins)¹⁷ de deux personnages *a priori* honorés conjointement en cet endroit, où un lieu consacré – depuis le simple autel jusqu'au petit temple – devait leur être dédié. L'association masculin-

de l'objet montre deux particularités paléographiques : 1° un oméga de forme classique à la quatrième ligne, mais de forme lunaire à la troisième ; 2° l'êta final de Lêrinê apparemment sans iota souscrit ou adscrit.

¹⁶ Cette Néapolis ne saurait, toutefois, être la très voisine La Napoule dont le nom le plus anciennement attesté est *Epulia* ou *Apulia* (Cf. VOULAND, *Étude de toponymie régionale*, pages 68-69).

¹⁷ Les translittérations conventionnelles de ces toponymes grecs sont Lêrôn, Lêrina et Lêrinê.

féminin instaure deux entités pouvant évoquer un couple, ou un frère et une sœur éventuellement jumeaux puisque leurs noms dérivent de la même racine, ou encore un fils et une mère, ou enfin un héros et sa parèdre. Ce ne sont pas des dieux connus du panthéon hellénique, mais plutôt des petites divinités très locales, et l'objet retrouvé authentifie le culte qui leur était rendu en ce lieu et à cette époque.

Λήρων et Λήρινα dérivent du radical Λήρ qui ne fournit que le verbe ληρέω [ou ληραίνω], « 1. déraisonner, dire ou faire des sottises ; 2. avoir le délire », et ses dérivés : les substantifs λήρημα (τὸ) « sottise, radotage », λήρησις (ἡ) « action de radoter, de dire ou faire des sottises », λῆρος (ὁ), « 1. bavardage, radoteur, délire ; 2. par extension objet sans valeur ou frivole », ληρωδία (ἡ) « bavardage » ; l'adjectif ληρώδης « sot, bavard, radoteur » ; et l'adverbe ληρωδῶς « sottement ».

Le recours au radical λέρ n'est guère plus heuristique : Λέρνη (ἡ) ou sa forme dorique Λέρνα désignent le lac d'Argolide hanté par la célèbre Hydre, vaincue par Héraklès ; de ce toponyme dérivent l'adjectif Λερναῖος « de Lerne » ou le patronyme Λέρνος. Également, λέρος (ὁ) est une sorte de poisson et Λέρος (ἡ) une île de l'archipel du Dodécanèse dans la mer Égée, citée au v^e siècle avant notre ère par Hérodote d'Halicarnasse ou Thucydide.

On trouverait enfin λείριον (τὸ), « lis, narcisse », et λείρινος ou le féminin λείρινή, « qui ressemble à un lis » ! À moins qu'il ne faille chercher du côté de λάρος (ὁ) qui, au second sens, qualifie un homme rapace... comme les pirates qui hantaient ces lieux.

En résumé, l'étymologie n'est ici d'aucun secours... Lêrôn et Lêrina n'étant connus qu'en cet endroit et depuis au moins le III^e ou le II^e siècles avant notre ère, il paraît naturel de les ériger comme les divinités éponymes ayant donné leurs noms aux

deux principales îles de l'archipel de Lérins. Ces personnages et ces îles connurent quelque célébrité pour avoir été cités aussi bien par des géographes grecs que par des écrivains de l'Antiquité tardive.

Références géographiques

L'inscription ciselée se trouve recoupée par les géographes de l'Antiquité.

Strabon (début du I^{er} siècle)

Dans le livre IV de sa *Géographie*, au tout début du I^{er} siècle de notre ère, Strabon décrit rapidement la région :

μετὰ δὲ τὰς Στοιχάδας ἢ Πλανασία καὶ Λήρων, ἔχουσαι κατοικίας. ἐν δὲ τῇ Λήρωνι καὶ ἡρώων ἐστὶ τὸ τοῦ Λήρωνος· κεῖται δ' αὐτῇ πρὸ τῆς Ἀντιπόλεως¹⁸.

« à la suite des Stoichades, Planasia et Lêrôn portant des habitations. Or sur l'île Lêrôn, le temple du héros est celui de Lêrôn. Celle-ci est située devant Antibes ».

Dans ce court passage, il donne trois indications :

1^o le terme grec Στοιχάδες (Stoichades) désignant de manière générique tout archipel dont les éléments sont disposés « en ligne », ces Stoichades sont les îles d'Hyères et les suivantes, situées devant Antibes, celles de Lérins ; seules deux îles sont nommées, Planasia et Lêrôn, ce premier nom paraissant être un composé de πλάξ « surface plate » et de νῆσος « île », qualifiant une « île plate » ;

¹⁸ Στραβωνος Γεωγραφικα, livre IV, chapitre 1, page 153, lignes 28-30.

2° ces îles contiennent des κατοικίας, « des habitations », et l'on notera que le participe ἔχουσαι étant du féminin pluriel, les deux noms géographiques Planasia et Lêrôn relèvent de ce genre ;

3° sur Lêrôn il y a un ἱερῶν, c'est-à-dire un temple ou un simple édifice cultuel dédié au héros Lêrôn, ici accompagné de l'article masculin au génitif (τοῦ).

Les traductions latines de 1494 et 1510 donnent : *Post Stoechades Planasia: & Lero sunt: colonias habentes. In Lerone phanum est Leronis*, ce qui traduit exactement le grec : il y a deux îles, Planasia et Léro ; le terme *colonia* connote une propriété rurale ou une colonie. Léro abrite le culte du héros homonyme, le mot *phanum* – ou *fanum* – signifiant « lieu consacré, temple ». Si *Planasia* suit la première déclinaison et relève clairement du genre féminin, de règle en latin pour les noms de pays, la brièveté de la citation ne permet pas de préciser ici le genre de l'imparisyllabique *Lero* (génitif *Leronis*) selon qu'il qualifie l'île ou le personnage ; mais, les usages étant identiques à ceux de la langue grecque, on peut affirmer que *Lero* est du genre féminin pour l'île et du masculin pour le héros.

Pline (fin du 1^{er} siècle)

Caius Plinius Secundus, dit « Pline l'Ancien », décrit également la région vers la fin du 1^{er} siècle de notre ère, dans le livre III de sa *Naturalis Historia*, mentionnant, après (*ab*) les trois Stoechades, *Lero, & Lerina aduersum Antipolim*¹⁹, *in qua Ver-*

¹⁹ PLINE, *Naturalis Historia*, livre III, chapitre V, XI ; édition de Muguet, volume I, page 338 ; ou édition de Lemaire, volume II, *pars* 1, page 113. Les translittérations conventionnelles de ces toponymes latins sont Léro et Lérina.

goani oppidi memoria, « Léro et Lérina, en face d'Antibes, dans laquelle on cite l'oppidum Vergoanum ».

Ce polygraphe romain complète Strabon :

1° il connaît deux noms latins, *Lero* et *Lerina*, qui décalquent exactement les noms grecs Λήρων et Λήρινα apportés par l'épigraphie ;

2° ces noms géographiques sont associés chacun à une île située en face d'Antibes ; et la Planasia de Strabon est rebaptisée Lérina ;

3° le genre de *Lero* ne peut être précisé mais, puisqu'il désigne l'île, il doit être féminin tout comme *Lerina* (*in qua*) ;

4° enfin, s'il ne fait pas référence au culte, Pline signale la présence sur Lérina de l'oppidum Vergoanum, ou plutôt d'un ancien oppidum, le terme *memoria* évoquant quelque chose de l'ordre du souvenir.

Ptolémée (II^e siècle)

Claude Ptolémée, vers le milieu du II^e siècle, place, ὑπὸ δὲ τὸν Οὔαρὸν ποταμὸν Ληρώνη ἢ Λήρος νῆσος²⁰ « en-dessous du fleuve Var, Lêrônê l'île Lêros ». Les deux termes paraissent synonymes et semblent correspondre à une seule entité, difficulté que le transcripteur latin a discrètement évacuée en traduisant par le nominatif *Lerone insula*, ce qui n'apporte aucune précision supplémentaire, ni quant au genre des substantifs employés, ni quant à leur affectation géographique. Par ailleurs l'imparisyllabique *Lero* (génitif *Leronis*) précédemment rencontré devient ici le parisyllabique *Lerone* (génitif *Leronis*), probablement pour mieux décalquer le Lêrônê du texte grec.

²⁰ Κλαυδίου Πτολεμίου Γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως, tome I, livre II, chapitre X, page 113. Traduction latine (1535), page 39, colonne 1.

L' *Itinerarium maritimum* (III^e siècle)

Enfin, l' *Itinerarium maritimum*, à la fin du III^e siècle, indique *Lero et Lerinus insulae*²¹, deux îles, situées entre *Antipolis* (Antibes) et *Forum Julii* (Fréjus).

Synthèse

Ces données géographiques invitent à tempérer l'élan unanime des contemporains qui assimilent Léro à Sainte-Marguerite et Lérina à Saint-Honorat, et surtout de ceux qui attribuent cet usage aux écrivains de l'Antiquité eux-mêmes, comme l'abbé Alliez : « L'île Sainte-Marguerite est nommée *Léro* par les anciens géographes ; celle de Saint-Honorat porta autrefois les noms de *Lérina* et de *Planasia*²². »

Les écrits étudiés ont, à ce jour, fait l'objet d'interprétations contradictoires, reposant sur des lectures insuffisantes, des incompréhensions, des présuppositions et même des erreurs : par exemple, la plupart de ceux qui appellent Léro la grande île n'hésitent pas, malgré l'incohérence, à y situer le *Vergoanum* pourtant cité sur Lérina par Pline ! Il convient donc d'en faire un examen critique et de les compléter par d'autres sources.

Nous avons actuellement trois certitudes :

— la première, apportée par le couvercle d'ivoire, est que les Grecs révéraient, sur cet archipel, deux divinités, l'une masculine Lêrôn, l'autre féminine Lêrina ou Lêrinê ;

— la seconde vient de Strabon qui atteste que l'île Lêrôn (toponyme féminin) abrite le temple du héros Lêrôn (anthroponyme masculin) ;

²¹ ANTONIN le Pieux, *Itinerarium maritimum*, page 159.

²² ALLIEZ, *Les Îles de Lérins*, page 1.

— la troisième est apportée par Pline, qui rebaptise Lérina la *Planasia* des Grecs et y situe l'oppidum *Vergoanum*²³.

Or, l'archéologie n'a exhumé qu'un seul oppidum sur tout cet archipel, effectivement rasé au début du I^{er} siècle : il était situé sur le point le plus élevé de la grande île, occupée essentiellement par les Ligures et ce depuis plusieurs siècles.

La confrontation de ces sources établit une situation claire :

— la grande île, proche de la côte, était le domaine des Ligures, peut-être depuis le VIII^e siècle, et ils y avaient édifié un oppidum ; ces peuplades restaient peu ouvertes aux influences helléniques ;

— les Grecs qui, déjà au V^e siècle dans l'Antiquité, naviguaient entre Marseille et Antibes utilisaient la petite île au large, probablement guère ou peu habitée, car fort petite et très exposée. Elle leur servait de lieu d'escale ou de refuge et ils y avaient consacré un sanctuaire à leur protecteur Lêrôn et à sa Lêrina, où ils pouvaient exprimer leur reconnaissance ou requérir une intercession ; ils appelaient cet endroit Lêrôn.

Lors de la romanisation de l'archipel, les nouveaux seigneurs donnèrent à la grande île le nom de Lérina, probablement pour éviter une confusion avec leur propre *Planasia*, aujourd'hui *Pianosa*, située entre Corse et Étrurie. Les Ligures abandonnèrent alors peu à peu les lieux puisque leur oppidum fut ensuite rasé pour faire place à la ville romaine.

Références littéraires

Quelques écrivains chrétiens de l'Antiquité tardive ont évoqué l'archipel lérinien, mais en dehors de tout souci de concier

²³ Georges Vindry interprète *Vergoanum* comme la forme romanisée de *Bergodunum*, « construction gauloise fort classique dont le sens est village ou forteresse perchée » (VINDRY, *L'Archéologie de l'île Sainte-Marguerite*, page 23). Pour formuler une autre hypothèse, j'y verrais volontiers un *Virgoanum*, domaine consacré, en ce cas, à la vierge Lérina !

sion géographique et en introduisant de nouveaux toponymes qui compliquent le décryptage.

Paulin de Nole (début du ^ve siècle)

Écrivant à son ami Eucher²⁴ et à son épouse Galla, Paulin²⁵ déclare :

*Eucherio et Gallae in insula Lero [...] Memineram enim quia filii mei [...] locum habitationis vestrae, simul et domini venerabilis Honorati nobis innotuerunt : dicentes scilicet quia in proximis, brevi interjecta maris rupe, etiam cognominibus Lero et Lerino insulis degeretis. Unde, cum se isti filii nostri ex ea quaerunt Lerinum dicitur, venisse dixissent, recognovi et facile recordatus sum proproinqui nominis insulam, in qua sanctitatem vestram ab istius mundi strepitu profugam manere jam noveram*²⁶.

« À Eucher et Galla, dans l'île *Lerum* [...] Je me souviens en effet que mes fils [...] nous firent connaître le lieu de votre habitation ainsi que du maître vénérable Honorat, disant bien sûr que vous résidiez dans de proches îles, séparées par un étroit bras de mer, en outre nommées *Lerum* et *Lerinum*. De là, comme nos fils avaient dit être venus de *Lerinum*, j'ai retrouvé et je me suis facilement rappelé l'île de nom voisin dans laquelle

²⁴ Concernant Eucher, voir ci-après page 30.

²⁵ Meropius Pontius Paulinus, né à Bordeaux *ca* 353 dans une riche famille patricienne, reçut une éducation aristocratique, notamment sous la direction du poète Ausone. Délaissant l'exercice de *l'imperium*, il se fit moine – avec l'accord de son épouse Theresia – et se retira à Nola, en Campanie (Italie), province dont il avait été précédemment le gouverneur, et dont il devint évêque en 409. Il est mort à Rome en 431. Son œuvre littéraire comprend principalement trente-cinq poèmes latins et cinquante et une lettres.

²⁶ « Sancti Paulini Nolani episcopi Epistola LI », colonne 417. L'éditeur date cette lettre entre 409 et 426.

j'avais déjà appris que votre sainteté demeurait retranchée du tumulte de ce monde. »

Dans cette missive, Paulin utilise les ablatifs *Lero* et *Lerino* ; comme il atteste, pour le second, le nominatif *Lerinum*, on peut supposer le nominatif *Lerum* pour le premier. Par ailleurs, il établit de façon claire que ses fils avaient fait escale à Lérinum, alors ville romaine, et que la retraite d'Honorat était à Lérum : ses *Lerum* et *Lerinum* équivalent respectivement aux *Lero* et *Lerina* de Pline.

Mais il parle aussi, concernant Honorat et Eucher, « de proches îles, séparées par un étroit bras de mer » et Hilaire, dans son *Sermo* prononcé en 430-431, en apporte la confirmation : *beatus Eucherius, cum ab heremo in tabulis, ut adsolet, cera illitis, in proxima ab ipso degens insula, litteras eius suscepisset : mel, inquit, suum ceris reddidisti*²⁷, « le bienheureux Eucher, résidant dans l'île la plus proche de lui [d'Honorat], comme il avait reçu de son désert ses lettres écrites suivant l'usage sur des tablettes enduites de cire, lui répondit : Tu as rendu son miel à la cire. »

Cette *proxima insula* est généralement assimilée à Lérina. Or, si Eucher recherchait la solitude pour y mener une vie contemplative, il n'a pas pu s'établir à Lérina, desservie par des bateaux, habitée et cultivée ; de plus, son état matrimonial ne lui permettait pas de vivre pleinement la règle établie par son maître exigeant le célibat et la chasteté ; enfin, la présence d'une femme au milieu de moines abstinents n'aurait pas manqué de susciter diverses difficultés. Il y a donc lieu de penser que, pour concilier ces exigences contradictoires, Eucher et Galla s'étaient plutôt retirés sur le minuscule îlot aujourd'hui nommé Saint-

²⁷ HILAIRE, *Sermo*, pages 130-133.

Ferréol, situé à l'est de Saint-Honorat, et qui en est effectivement plus rapproché – *proxima insula* – que Sainte-Marguerite : Saint-Ferréol se trouve à environ deux cents mètres de Saint-Honorat et la carte 7205L du Service hydrographique et océanographique de la Marine indique des fonds d'à peine un mètre dans ce chenal ; sa traversée est aisée, soit à pied soit au moyen d'une petite embarcation.

Eucher (début du v^e siècle)

Eucher²⁸, dans son *De Laude eremi* adressé ad *Hilarium Lerinensem monachum*, « à Hilaire moine de Lérins », évoque seulement Lérina : *Equidem cunctis eremi locis quæ piorum illuminantur secessu, reuerentiam debeo, præcipuo tamen Lerinam meam honore complector*²⁹, « Certes à tous les lieux du désert qui sont rendus illustres par la retraite de gens pieux je dois le respect ; cependant, j'accorde à ma Lérina une considération particulière ».

Sidoine Apollinaire (fin du v^e siècle)

Sidoine Apollinaire³⁰, dans ses *Lettres* et *Chants*, fait quelques mentions fugitives de l'île monastique : *militiae lirinensis*

²⁸ Eucherius, né en 370 dans une illustre famille, épousa la jeune Galla qui lui donna deux filles (Consortia et Tullia) et deux fils (Salonius et Veranus). Sénateur d'Aix-en-Provence mais aussi chrétien animé d'une grande foi, il abandonna les privilèges de sa caste et se retira à Lérins près d'Honorat, dont il fut l'un des premiers disciples. Il passa ensuite quelques années comme ermite dans le Luberon. Élu évêque de Lyon en 435, il y exerça son ministère jusqu'à sa mort en 449. Son œuvre littéraire se compose de traités monastiques, de lettres et de commentaires bibliques.

²⁹ EUCHER, *De Laude eremi*, page 39.

³⁰ Caius Sollius Apollinaris Sidonius, né à Lyon en 430 dans une riche famille de préfets du prétoire des Gaules, reçut une belle éducation, notam-

(*epistola I*) ; *secundum statuta Lirinensium patrum (epistola XVI)* ; *Lirinus... insula plana (carmen XVIII)*³¹. Il ne connaît que *Lirinus*, adjectif *lirinensis*.

Ennode (début du v^e siècle)

Dans la *Vie du bienheureux Épiphanes*, Ennode³² distingue les deux îles : *Inde tamen regrediens singula sanctarum habitationum loca visitavit : medianas insulas, Stoechadas Lerum ipsamque nutricem summorum montium planam Lerinum adiit*³³, « Toutefois, s'en retournant de là, il visita un à un les lieux des demeures saintes : il aborda les îles du milieu, les Stoechades, Lerum et la plate Lerinum elle-même, nourrice des sommets les plus élevés ».

Épiphanes, quittant Toulouse, fit une tournée des monastères, dont on observera qu'ils étaient tous établis dans des îles : je n'ai pu identifier précisément les *medianas insulas*, situées probablement dans la région marseillaise ; les Stoechades sont les îles d'Hyères, dont on sait qu'elles furent occupées par des moines venus de Lérins. Quant aux « sommets » dont « la plate Lerinum » est nourricière, il s'agit ici d'une image poétique

ment en poésie. Son beau-père Avitus devenu empereur en 456, Sidoine passa quelques années à Rome, capitale d'un Empire en fort déclin. Quittant la politique, il fut élu évêque de Clermont (Auvergne) en 470 ; il y mourut en 486. Il a laissé des *Lettres* et des *Poèmes*.

³¹ SIDOINE APOLLINAIRE, *Œuvres*. Lettres, livre VI, *Epistola I domino papae Lupo*, page 342 ; et livre VII, *Epistola XVI Volusiano fratri*, page 394. *Carmen XVIII, Eucharisticum ad Faustum reiensem episcopum*, pages 563.

³² Magnus Felix Ennodius, né à Arles en 474-475 ; évêque de Pavie en 514 ; mort en 521 ; auteur des vies d'Épiphanes de Pavie (438-496, évêque de Pavie) et d'Antoine de Lérins (ca468-ca520). Il a laissé une importante œuvre littéraire comprenant également des lettres et des poèmes.

³³ ENNODE, *Vita beatissimi viri Epifani*, page 95.

pour désigner « les sommets de sainteté » atteints par certains de ses moines.

Dans ce paragraphe, Ennode confond les deux îles puisqu'il mentionne les ermites sur Lérinum et non sur Lérum.

Et dans la vie d'Antoine l'île monastique est nommée aussi bien *insula lirinensis* que *Lirinum*³⁴.

Vers un seul nom

Si les lettrés ou les géographes soucieux de précision distinguaient encore, au début du v^e siècle, *Lero* et *Lerina* – ou bien *Lerum* et *Lerinum*, – c'est également à partir de cette époque que le seul nom *Lerina* s'imposa pour l'archipel dans son entier : c'est ainsi qu'on trouve *Lerina* chez Eucher, *Lirinus* chez Sidoine Apollinaire et *Lirinum* chez Ennode. Les habitants de ces îles ou les voyageurs de passage ne s'embarrassaient pas de considérations onomastiques : la grande île étant baptisée *Lerina* et siège d'une ville ou au moins d'un gros bourg, il était naturel que l'archipel dans son ensemble en prît son nom. La petite île au large, apparemment réservée aux moines, n'avait probablement pas besoin d'un nom particulier... et surtout pas d'un nom païen rappelant une idole d'une autre religion !

L'évolution onomastique conduira ensuite, à partir de là, à Lirin ou Lérins pour désigner globalement tout l'archipel.

Les cartes géographiques

Lirin ou *Lérins* sont attestés par les cartes depuis au moins le xvii^e siècle.

³⁴ ENNODE, *Descriptio vitae beatissimi Antoni*, page 189. Le texte précis, *apud Lirinum*, pourrait tout aussi bien renvoyer au nominatif *Lirinus*.

La collection d'Anville de la Bibliothèque nationale de France contient plus de mille trois cents cartes dont une vingtaine concernant la région cannoise. La carte *Provinciae, regionis Galliae, vera exactissimaq. descriptio* « Description vraie et très exacte de la Provence, région de la Gaule » de Pierre-Jean Bompar, publiée à Paris en 1619 d'après celle réalisée en 1595 par Ortelius, nomme en français Sainte-Marguerite la grande île et Saint-Honorat la plus au large, usage que l'on retrouve dans les cartes des siècles suivants et qui a perduré jusqu'à maintenant.

Les documents historiques, établis en référence aux appellations antiques, sont plus rares. La carte *Alpium cottiarum maritimarum incolarum adcolarumque populorum descriptio*, « Description des peuples des habitants et voisins des côtes des Alpes cottiennes », réalisée par Philippe Cluverio dans le premier quart du xvii^e siècle, se réfère à la tradition savante et reprend exactement les enseignements de Strabon et Pline : pour l'île Sainte-Marguerite elle indique *Lerina insula cum Vergoano opido*, « l'île Lérina avec l'oppidum Vergoanum » ; et pour Saint-Honorat *Lero insula cum Leronis herois sacello*, « l'île Léro avec le sanctuaire du héros Léro ».

CONCLUSION

Tous les documents ici recensés, de l'Antiquité au début du xvii^e siècle, convergent pour établir les correspondances de Sainte-Marguerite avec Lérina et de Saint-Honorat avec Léro, contrairement à ce qui est affirmé aujourd'hui.

Il semble que le fautif soit l'historien provençal Honoré Bouche, trompé, il est vrai, par son inspirateur Vincent Barralis : la carte *Provinciae romanorum antiquae quae et celtoliguria et galloliguria olim dicebatur chorographia* « Chorographie de la *Provincia* romaine antique qui était appelée autrefois Ligurie celtique et Ligurie gauloise », dressée sous la direction d'Honoré Bouche, probablement au milieu du xvii^e siècle, est le premier document que je connaisse qui indique *Lero* ou *Planasia* pour la grande île et *Lerina* pour la petite. Bouche y commet une autre erreur en écrivant : *Lero quae est Planasia, ubi Agrippa nepos Augusti iussu Tyberiy necatus. Tacit. lib. I Annal.*, « Léro qui est Planasia, où Agrippa neveu d'Auguste fut assassiné sur l'ordre de Tibère » ; en réalité, cet Agrippa Posthumus fut relégué sur une autre île, certes également nommée Planasia, mais située entre Corse et Italie, au sud de l'île d'Elbe – aujourd'hui Pianosa !

Dans sa *Chorographie*, Bouche, après avoir exposé et commenté des opinions variées concernant les noms des îles de la Méditerranée, faute d'avoir pu décider rationnellement au vu d'éléments indiscutables, s'en remet bien imprudemment, pour ce qui concernait *Planasia*, *Lero* et *Lerina*, à l'avis de « Vincent

Barralis Aucteur de la Chronologie du Monastere de Lerins³⁵ ». On lit, en effet, chez cet écrivain : *illa autem quæ videtur maior olim vocata Lero nunc dicitur Insula sanctæ Margaritæ à sacro sacello priscis sæculis inhibi in honorem dictæ virginis & martyris excitato*, « quant à celle qui est la plus grande, autrefois appelée *Lero*, elle est dite aujourd'hui île Sainte-Marguerite par référence à un sanctuaire construit en ce lieu aux premiers siècles en l'honneur de ladite vierge et martyre » ; et, quelques lignes plus loin : *Iuxta quam, ut dictum est, meridiem versus adiacet sacrata Lerina Insula suo adhuc contenta prisco vocabulo, Alpino haud longè iugo subdita, ob reuerentiam tamen sui primi Incolæ à Christicolis sacra Insula sancti Honorati adnominatur*³⁶, « Tout près de laquelle, du côté sud, s'étend l'île sacrée *Lerina*, encore désignée aujourd'hui sous son nom ancien, située non loin des sommets alpins ; cependant, par respect pour son premier habitant chrétien, elle est dénommée l'île sacrée Saint-Honorat ».

Or, Barralis ne consacre que quelques lignes de sa préface à cet important problème, ne fait référence à aucune tradition littéraire ou historique et se contente de colporter les dires des indigènes et des religieux du monastère (*olim vocata... ut dictum est...*), ce qui ne lui confère pas une bien grande autorité... même si, au milieu du XVII^e siècle, il fut le principal historien de la Provence. Sur le point précis de l'appellation des îles de Lérins, son texte confirme qu'il a beaucoup hésité et, qu'à défaut d'indications concordantes et assurées, il n'a fait qu'adopter la position lui paraissant la plus fondée... par le seul fait qu'elle était celle de certains moines de Lérins !

³⁵ BOUCHE, *La Chorographie*, 1/ 1664, livre I, chapitre VII, page 44.

³⁶ BARRALIS, *Chronologia*, page VII.

Il convient donc d'oublier cette confusion : les documents présentés, analysés et commentés ci-dessus invitent à assimiler, selon la tradition ancienne clairement restituée³⁷, Sainte-Marguerite à l'ancienne *Lerina* et Saint-Honorat à *Lero*.

³⁷ Il convient de mentionner que la tradition historique n'avait pas été oubliée de tous puisque Vouland publie (page 55 de son *Étude de toponymie*) une carte de 1847 nommant *Lerina* la grande île et *Lero* la petite.



Carte schématique des îles de Lérins ans l'Antiquité
(dessin Dominique Amann).

Récapitulation des appellations des îles

Aujourd'hui	la petite île au large Saint-Honorat	la grande île proche Sainte-Marguerite
couvercle d'ivoire III ^e -II ^e s. av. J.-C.	Λήρων héros, masculin	Λήρινα ου Ληρινή héroïne, féminin
Strabon géographe grec début I ^{er} s. ap. J.-C.	Λήρων île, féminin héros, masculin	Πλανασία île, féminin
Pline écrivain latin fin du I ^{er} siècle	<i>Lero</i> île, [féminin]	<i>Lerina</i> île, féminin (+ <i>Vergoanum</i>)
Ptolémée géographe grec milieu du I ^{er} siècle	Ληρών ἢ Λήρος νῆσος île ou archipel <i>Lerone insula</i> dans la trad. lat. (1535)	
<i>Itinerarium maritim.</i> fin du III ^e siècle	<i>Lero insula</i> île, [féminin]	<i>Lerinus insula</i> île, [féminin]
Paulin de Nola début du V ^e siècle	<i>Lerum</i> île	<i>Lerinum</i> île
Eucher début du V ^e siècle	<i>Lerina</i> [archipel], féminin	
Sidoine Apollinaire fin du V ^e siècle	<i>Lirinus</i> [archipel] [féminin]	
Ennode début du VI ^e siècle	<i>Lirinum</i> [archipel]	
cartes géographiques XVII ^e - XVIII ^e siècles	Lirin, Lérins archipel	

NB. – Le *Dictionnaire latin français* de Félix Gaffiot attribue également le genre féminin aux toponymes *Lerina* (ae), *Lerinus* (i), *Lirinus* (i) et *Lero* (onis).

BIBLIOGRAPHIE

Vita sancti Honorati. — Dublin, Trinity College, manuscrit 372, sur parchemin, 34 × 23 cm, 180 feuillets non foliotés. Ce manuscrit, composé d'une grosse et belle écriture bâtons et dont certaines pages sont joliment enluminées de lettrines ou motifs marginaux divers, est daté de l'extrême fin du XIII^e siècle ou plutôt du début du XIV^e siècle. Il renferme divers ouvrages, tous copiés de la même main, et la vie de saint Honorat y occupe les 27 derniers feuillets, de 39 lignes chacun. — Oxford, Bodleian Library, manuscrit Mss. Add. A.100 *Incipit uita sancti honorati archiepiscopi arelatensis*, 77 folios, copié en 1449 d'une fine écriture cursive par Vincentius Marun au collège Saint-Martial d'Avignon.

ALLIEZ (Louis), *Les Îles de Lérins, Cannes et les rivages environnants*, Paris, Didier et C^{ie}, 1860, grand in-8°, VIII-506 pages.

AMANN (Dominique), *Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal*, Toulon, La Maurinière éditeur, 2006, in-8°, 288 pages.

ANTONIN LE PIEUX, *Itinerarium maritimum*. Voir : *Recueil des itinéraires anciens comprenant l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix de périple grecs*, Paris, Imprimerie royale, 1845, in-4°, XIX-558 pages ; textes latins et grecs publiés par le marquis de Fortia d'Urban et Emmanuel Miller.

BARBET (Alix), DELAMARE (François), MONIER (Florence), VINDRY (Georges), WALLET (Marie), « Les peintures romaines de Lero au musée de la mer dans l'île Sainte-Marguerite (îles de Lérins) », *Revue du Louvre, la Revue des musées de France*, XLIX^e année, n° 3, juin 1999, pages 37-46.

BARRALIS (Vincent), *Chronologia sanctorum & aliorum viro- rum illustrium, ac Abbatum Sacræ Insulæ Lerinensis, a Domino Vincentio Barrali Salerno Monacho Lerinense in unum compilata*, Lugduni, sumptibus Petri Rigaud, 1613, grand in-8°, xvi-390-470 pages. Ouvrage écrit au xvi^e siècle mais publié seulement au début du xvii^e siècle.

BOUCHE (Honoré), *La Chorographie ou Description de Provence et l'Histoire chronologique du mesme pays*, 1/ Aix-en-Provence, Charles David, 1664, deux volumes in-folio, planches, cartes. Édition revue et corrigée : Paris, Rollin fils, 1736, deux volumes grand in-folio, figures, portraits, cartes.

BUCHAMPS (Claude de, en religion le père carme Louis de Sainte-Thérèse), *La Succession du saint prophète Élie en l'ordre des Carmes et en la réforme de sainte Thérèse selon l'ordre chronologique*, Paris, chez Guillaume Sassier imprimeur et libraire ordinaire du roi, 1662, in-folio, pièces liminaires, 671 pages, tables.

COUPRY (Jacques) et VINDRY (Georges), « Lérôn et Lériné aux îles de Lérins, un couvercle en ivoire à dédicace grecque découvert à l'île Sainte-Marguerite (Cannes) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 15, 1982, pages 353-360.

ENNODE, *Monumenta Germaniae historica*, auctorum antiquissimorum tomus VII « Ennodi opera », Berolini [Berlin], apud Weidmannos [Weidmann], 1885, LXI-420 pages ; édition critique par Frédéric Vogel. Contient notamment la *Vita beatissimi viri Epifani episcopi ticinensis ecclesiae*, pages 84-110 [*Ticinum* est le nom primitif de Pavie, ville

située sur le fleuve *Ticinus* ou Tessin] ; et la *Descriptio vitae beatissimi Antoni monachi*, pages 186-190.

EUCHER, D. *Eucherii episcopi lugdunensis De laude eremi ad Hilarium lerinensem monachum Libellus*, première moitié du v^e siècle. Antverpiae, ex officina Plantiniana, 1621, in-16, 52 pages.

HILAIRE D'ARLES, *Sermo de vita sancti Honorati*, Paris, éditions du Cerf, collection « Sources chrétiennes » n° 255, 1977, petit in-8°, 220 pages ; édition critique de Marie-Denise Valentin.

MORIS (Henri) et BLANC (Edmond), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris, Champion éditeur, 1883 et 1905, deux volumes in-4°, LII-473 et CX-296 pages.

PAULIN DE NOLE, « Sancti Paulini Nolani episcopi Epistola LI Eucherio et Gallae in insula Lero », MIGNE, *Patrologiae latinae tomus* 61, colonnes 417-418.

PLINE, *Caii Plinii secundi Naturalis Historiae libri XXXVII*, Parisiis, apud Franciscum Muguet, 1685, cinq volumes in-4°, édition avec notes de Joannes Harduinus. Ou édition de Paris, Lemaire, 1827-1832, onze volumes in-8°.

PTOLÉMÉE (Claude), *Claudii Ptolemæi geographia*, Κλαυδίου Πτολεμίου Γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως, Leipzig, sumptibus et typis Caroli Tauchnitii, 1843-1845, trois volumes, xxiv-284-270-210 pages ; édition moderne avec restitution critique du texte grec par Karl Friedrich August Nobbe. — Parmi les nombreuses traductions latines, j'ai consulté *Claudii Ptolemæi Alexandrini Geographicae enarationis*, Lyon, ex officina Melchioris et Gasparis Trechsel Fratrum, 1535, v-149 pages + tables.

SIDOINE APOLLINAIRE, *Œuvres*, deuxième moitié du v^e siècle. Texte latin publié pour la première fois dans l'ordre chronologique d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale par M. Eugène Baret, Paris, Ernest Thorin éditeur, 1878, vii-637 pages.

STRABON, Στραβωνος Γεωγραφικα. *Strabonis Geographica. Graece cum versione reficta*, Paris, Ambroise Firmin-Didot, 1853, in-8°, VIII-640 pages ; édition moderne avec restitution critique du texte grec par Karl Müller et traduction latine rénovée en regard par Jean-Frédéric Dübner. — Parmi les nombreuses traductions latines, j'ai consulté : *Strabo De Situ orbis*, s.l., Ioannes Vercellensis, 1494, CL folios, traduction latine par Guarino de Vérone ; et *Strabo De Situ orbis*, Venetiis, a Philippo Pincio Mantuano, 1510, XVII-CL folios, traduction latine par Gregorius Tifernas et Guarino de Vérone.

VOULAND (Pierre), *Étude de toponymie régionale*, Cannes, Ville de Cannes, juin 2010, in-8°, 304 pages.

ANNEXE

Vita sancti Honorati, **épisode des serpents de l'île de Lérins.**

**(Établissement du texte latin
et traduction française
par Dominique Amann.)**

TEXTE SOURCE : Dublin, Trinity College, manuscrit 372, folio 8 recto et verso de la vie de saint Honorat. — TEXTE PARALLÈLE : Oxford, Bodleian Library, manuscrit Mss. Add. A.100, folio 20 recto à 22 recto.

Transiit igitur sanctus caprasius ad optata gaudia supernorum : et remansit cum feris ferus^a et solitarius honoratus amens et confusus. et non erant ei solacia. nisi lacrimae suspiria et singultus. solito pari consortio destituto^b. Cumque diu taetrice lamentauisset : prosiliens trucide expulit se eminus extra criptam. anxie et flebiliter proclamando. Cumque furiens maritimam perlustrauisset contra mortem questus flebiles proponendo. quae illum recipi repudiauerat cum uenancio et caprasio : deuenit ad locum qui agathon nuncupatur. Illis enim litoribus applicauerant cum nauicula tres nequissimi manichei : qui prospicientes de prope uirum dei dixerunt ad inuicem. Hic est leuncii^c socius. qui destruit nostram sectam. et irruentes in eum fustibus quos gestabant in manibus uerberatum et affectum plagis uehementer relinquunt in litore semiuiuum. Post

quod immanissimi^d manichei cum parauissent discessum : prospexerunt honoratum paululum palpitare. et ait unus eorum qui dicebatur lambertus. Certe si hic euaserit : leuncio^e erit peior. et consummabit penitus reliquias nostrae sectae. Et cum ad interficiendum eum gladium rapuisset : dixit alter eorum qui uocabatur ueranus. Non occidas eum. sed ponamus eum^f in insula auriana^g. ubi in nostra presencia morte turpissima deuorent hunc serpentes. In illam enim insulam confugerant incolae attrapenses^h. cum karolus percuteret ciuitatem sperantes euadere gladium furentem. quos ualide subsequentes catholici feruentes penitus iugularunt. ob quorum corpora deuoranda ibi ex omnibus circumstantibus nemoribus aduenerat serpentium multitudo. Inter quos duae ingentes serastes aduenerant. quarum una lirus et alia rinus dicebantur. quae prae ceteris colubris tanta crudelitate saeuiebant : ut discurrentes ad litora firmae terrae boues et equos et quorum homines rapiebant. et deuorandos ad insulam deportabant. et saepe nauiculas ut raperent nauigantes sequebantur per mare. ob quarum ferocitate lirinus dicta insula dicebatur. ubi habitabant insidiose lirus et rinus. | Quod cum omnibus placuisset. resumunt plagis et lioribus maculatum. et remigantes uiriliter impellunt honoratum propere in litore lirinensi. et discedentes celeriter clamoribus incitabant serpentes ex insula ad hominem deuorandum. Commota clamoribus serpentium multitudo ad uirum dei properat cum terribili strepitura. tantus enim infulxit subito rugitus et sibilus colubrorum : quod nautae qui distabant a litore ut honoratum cernerent deuorandum exterriti terrore nimio uix se poterant continereⁱ. Honoratus uero audiens serpentium crepitantium cachinnum sibilum^j et frendorem : ait intra se. Heu mihi in uita mors me recipiet^k. quae cum sanctis sociis me recipere refutauit. Qui cum optatae^l morti obuius

processisset : irruentes undique serpentes^m cum tumultu horribili circumuenerunt circiter uirum dei. Prospiciens itaque honoratus formas terribiles colubrorum dentes uorabiles frendentes linguas eorum uehementer expauit. et respiciensⁿ circum circa si refugium uel auxilium praeberetur. cum nullam uideret salutem uires diffugiunt corpore indefenso. et suplex inuocans auxilium iesu christi operto capite se tradidit deuorandum. Et repente assistunt iuxta eum^o sancti caprasius et uenancius exanimem confortantes. quos honoratus agnoscens ilico reuiuixit. et caput erigens celere prospexit eos ut fulgura coruscantes. Cui uenancius. Cur irasceris bone frater : et frustra te conteris propugnator futurus contra hereses saeuientes. et incitas cicatorem portans impacienter diuinitus ordinata. Cum sicut uides quidem perfecte nos glorificauerit dominus iesus christus. et pro labore exiguo remunerauerit. Confortare et esto robustus. tibi expiranti restant in agendis grandia preparare. Audiens uero honoratus^p quae dixerant sibi sancti : confidebat eorum praesidio defensari^q. quos rogabat instanter ne illum relinquerent. et eum subripent a morsibus colubrorum. Cui sancti. Tecum enim inuisibiliter perpetuo permanemus. pro te^r et tuis sociis et successoribus coram deo continue obsequendo^s. Surge et confortare magnum enim ministerium restat tibi. in tuo aduentu benedixit deus insulam lirinensem. Serastes igitur et serpentes. quos uereris occides et superabis signaculo sanctae crucis. Cum uero hanc insulam uuidaueris a serpentibus et spurcitiis eorundem : ad honorem sancti petri in ea ecclesiam fabricabis. qui pro te et tuis sociis deum assidue deprecabitur. quem deus huius insulae et habitantium in ea constituit protectorem. Quibus honoratus respondit. Pro quibus meis sociis assertis amplius deprecari. cum solus hic resideam. et nemo me praeter colubres comitetur. Cui sancti dixerunt. Illi

48

enim qui te ad hanc insulam beatissimam adduxerunt. ad te uenire laborant. qui tecum et post te hanc insulam per multa tempora feliciter gubernabunt. Et cum hic dominus^t plures alios suos famulos adunauerit : in medio arborum^u palmarum fodias et uberanta aqua de silice emanabit. Et his dictis : disparuerunt ab eo. | Honoratus igitur deo reddens gratias ex prouentu surrexit intrepide. et signo crucis immensos serpentes et serastes occidit. Ex quorum cadaueribus cum foret tota insula infiscata : prosternens se humiliter honoratus dominum precabatur^v. ut^w productis cadaueribus insulam expiaret. Qui consurgens cum mare cerneret fluctuare et excedere terminos^x consuetos : ascendit arborem palmarum^y. quae in medio insulae persistebat. Mare uero divina uirtute tumescens per uniuersam insulam suas undas expansit. et eam ab omni contagio expurgauit. quo facto : restrinxit fremitum ad sueta. Descendens uero ab arbore honoratus : per litora ambulabat. Nautae tum^z cuncta uiderant quae deus per beatum honoratum ibi operatus fuerat^{aa} : contriti et conterriti^{bb} accedebant ad insulam paenitentes. Cumque^{cc} uenissent ad litus prosternebant se ad pedes honorati ueniam flebiliter postulantes. quos beatus honoratus erigens reuerenter^{dd} osculabatur dicens. Deo gratias referamus^{ee} qui nos alios. ad hanc beatam insulam perduxit^{ff}. Mecum enim hic domino seruietis. Et retulit eis quae dixerant sibi sancti. et benedicens eos cum eo facti sunt heremitae. et cum cibum triduo non sumpsisset : obtulerunt ei panem et pisces. et benedicens cum gaudio comederunt. Postmodum^{gg} remigantes properauerunt ad oratorium^{hh} ubi sanctorum corpora persistebant. Quae una cum uenerabilibus reliquiis. quas ipsi sancti coluerant reuerenterⁱⁱ suscipientes ad lirinensem insulam deportarunt.

Les notes explicitent les leçons différentes dans le manuscrit d'Oxford et les | indiquent ses paragraphes :

a. cum ferus feris. — b. solito pario destitutus. — c. leoncii. — d. in manissimi. — e. leoncio. — f. *mot omis*. — g. ariana. — h. In illa enim insula confugerent incolae atrepenses. — i. a fuga uix se poterant contineri. — j. silentium. — k. rapiet. — l. obtatae. — m. irruentibus undique serpentibus. — n. aspiciens. — o. ipsum. — p. honoratus uero audiens. — q. deffensari. — r. pro te *omis*. — s. aduocando. — t. dominus tecum. — u. arboris. — v. deprecabatur. — w. ut a. — x. limites. — y. Palmae. — z. tamen. — aa. ibidem fuerat operatus. — bb. et contristi et conterriti. — cc. Et cum. — dd. uenerenter. — ee. refferamus. — ff. qui ad hanc beatam insulam nos perduxit. — gg. Post modum. — hh. Horatorium. — ii. reueranter.

49

Saint Caprais s'en fut donc vers les félicités célestes qu'il avait désirées et Honorat demeura seul, bête parmi les bêtes, égaré et confus ; et il ne lui venait aucune consolation, mais plutôt les larmes, les soupirs et le hoquet, ayant perdu ses compagnons habituels. Et, par un jour sombre où il avait pleuré, se précipitant furieusement il se jeta hors de la grotte, en poussant de grands cris avec amertume et tristesse. Et tandis que, en délire, il avait arpenté le littoral, adressant des reproches touchants à la mort qui lui avait refusé d'être enlevé avec Venance et Caprais, il arriva à Agay. Sur ce rivage avaient accosté, à bord d'un petit bateau, trois très mauvais manichéens qui, reluquant de près l'homme de Dieu, dirent à l'envi : « Voici un compagnon de ce Léonce qui détruit notre secte » ; et, se précipitant sur lui avec les bâtons qu'ils avaient en mains, ils le laissèrent là, violemment battu et roué de coups, presque mort. Après quoi les très cruels manichéens, alors qu'ils avaient achevé les préparatifs de leur départ, s'aperçurent qu'Honorat

50 respirait encore très faiblement ; et l'un d'eux, nommé Lambert, dit : « À coup sûr, s'il en réchappe, il sera pire que Léonce et il anéantira entièrement les restes de notre secte. » Et comme, pour le tuer, il s'était emparé d'un glaive, l'autre, nommé Véran, dit : « Ne le tue pas, mais déposons-le sur l'île Auriane ; là, en notre présence, qu'il connaisse une mort honteuse, dévoré par les serpents. » [Dans cette île en effet les habitants de la Trappa avaient cherché asile, quand Charles frappait leur ville, espérant échapper au glaive aveugle ; furieusement à leurs trousses, des catholiques frénétiques les égorgèrent jusqu'au dernier et, pour dévorer leurs corps, une multitude de serpents était sortie de tous les bois voisins.] Parmi eux étaient venues deux énormes vipères, dont une était nommée *Ler* et l'autre *Rin* ; en tête des autres serpents, elles sévissaient avec une telle cruauté que, parcourant les côtes, elles ravissaient des bœufs, des chevaux et leurs gardiens et les emportaient vers l'île pour les dévorer ; et souvent elles poursuivaient en mer de petits bateaux pour enlever les marins ; à cause de leur férocité, ladite île où habitaient traîtreusement *Ler* et *Rin* était nommée Lérins. Et d'un commun accord, ils le ressaisissent, couvert de plaies et d'hématomes, et, après une traversée rapide, jettent Honorat à la hâte sur le rivage lérinien ; et se retirant promptement, par leurs cris, ils excitent, du large, les serpents à le dévorer. Éperonnée par les clameurs, la foule des serpents se hâte vers l'homme de Dieu avec un vacarme épouvantable ; soudain retentit un tel rugissement et sifflement de serpents, que les marins qui croisaient au large pour assister à la dévotion d'Honorat, pouvaient difficilement se maîtriser tant ils étaient épouvantés et terrorisés. Et Honorat entendant les vociférations, sifflements et claquements de dents des serpents crépitants, se dit : « Malheur à moi qui suis en vie, la mort va m'emporter, qui refusa de m'enlever avec mes saints compa-

gnons ! » Et lui, tandis qu'il s'était avancé s'offrant à la mort acceptée, les serpents, se précipitant de toutes parts avec un vacarme épouvantable encerclèrent l'homme de Dieu. Honorat apercevant ainsi les silhouettes terrifiantes des serpents, leurs dents prêtes à dévorer, leurs langues grinçantes, conçut une grande frayeur ; et, tournant la tête de tous côtés à la recherche d'un refuge ou d'une aide, comme il ne voyait aucun salut, ses forces désertèrent son corps sans défense ; et suppliant, invoquant l'aide de Jésus-Christ, s'étant protégé la tête, il se livra pour être dévoré.

51 Et tout à coup les saints Caprais et Venance paraissent à ses côtés, réconfortant l'inanimé ; Honorat, les reconnaissant, revint tout à coup à la vie et relevant rapidement la tête il les aperçut étincelants comme des éclairs. Venance lui dit : « Pourquoi te mets-tu en colère, bon frère, et en vain t'épuises-tu, combattant futur, contre les hérétiques en fureur et excites-tu l'assassin, supportant avec impatience ce qui a été réglé par la volonté divine ? Alors que, comme tu le vois, qui plus est le Seigneur Jésus-Christ nous a parfaitement glorifiés et, pour un mince travail, récompensés. Sois réconforté et sois robuste, bien qu'expirant il te reste de grandes œuvres à préparer. » Honorat entendant ce que les saints lui avaient dit, eut confiance d'être défendu vigoureusement par leur protection ; il les sollicita d'une manière pressante de ne pas l'abandonner et de le soustraire aux morsures des serpents. Les saints lui dirent : « Avec toi bien sûr, invisibles, nous demeurons perpétuellement, intercédant continuellement en faveur de toi et de tes compagnons et successeurs, en présence de Dieu. Lève-toi et sois réconforté, car un grand ministère t'est réservé ; par ton arrivée Dieu a béni l'île de Lérins. Tu tueras donc les vipères et serpents que tu crains et tu les vaincras par le signe de la sainte croix. Quand tu auras vidé cette île des reptiles et de leurs

ordures, tu y construiras une église en l'honneur de saint Pierre, qui sollicitera assidûment Dieu en faveur de toi et de tes compagnons car Dieu l'a établi protecteur de cette île et de ses habitants. » Honorat leur répondit : « Pour quels miens compagnons intercéder aussi alors que je réside seul ici, et que personne, excepté les serpents, ne m'accompagne ? » Les saints lui dirent : « Ceux-là même qui t'ont conduit vers cette île très heureuse prennent la peine de venir vers toi, et, avec toi et après toi, gouverneront avec bonheur cette île pour longtemps. Et quand le Seigneur aura rassemblé ici plusieurs autres de ses serviteurs, creuse au milieu des palmiers et une eau très abondante coulera du caillou. » Et cela dit, ils disparurent de sa vue.

52 Honorat, donc, rendant grâces à Dieu de cette issue, se releva intrépidement ; et, par le signe de la croix, tua les immenses serpents et les vipères. Toute l'île étant infectée de leurs cadavres, Honorat, se prosternant humblement, pria le Seigneur de la purifier des charognes gisantes. Et, se mettant debout, comme il voyait que la mer était agitée et dépassait ses limites habituelles, il escalada un palmier qui était planté au milieu de l'île. La mer, en vérité, s'enflant par un prodige divin, étendit ses flots sur toute l'île et la nettoya de toute l'infection ; cela fait, le grondement des flots se restreignit à son niveau habituel. Descendant alors de l'arbre, Honorat se promenait sur le rivage. Les matelots avaient vu tout ce que Dieu avait accompli par le bienheureux Honorat ; contrits et épouvantés, ils s'approchèrent de l'île, repentants. Et comme ils étaient arrivés sur le rivage, ils se prosternèrent aux pieds d'Honorat, demandant pardon en pleurant ; et le bienheureux Honorat, les relevant, les embrassait respectueusement en disant : « Rendons grâces à Dieu qui nous a conduits vers cette bienheureuse île. En effet, ici vous servirez avec moi le Seigneur. »

Et il leur rapporta ce que lui avaient dit les saints, et, les bénissant, il les fit ermites avec lui ; et comme il n'avait rien mangé depuis trois jours, ils lui offrirent un pain et un poisson ; et, reconnaissants, ils mangèrent joyeusement. Par la suite, en ramant, ils se hâtèrent vers l'oratoire où les corps des saints étaient restés. Et recueillant également avec déférence les vénérables reliques que les saints eux-mêmes avaient habitées, ils les transportèrent sur l'île de Lérins.